

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 46 (1938)

Heft: 1

Artikel: À la consultation autrefois et aujourd'hui

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-973459>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A la consultation autrefois et aujourd'hui.

Dans un de ses derniers numéros, un journal de médecine retraçait le portrait du médecin tel que le voyait Hippocrate.

«Il est de règle, pour un médecin, disait le Père de la médecine, de conserver autant que possible le teint frais et de l'embonpoint, car le vulgaire s' imagine qu'un médecin qui n'a pas ainsi une bonne apparence ne doit pas bien soigner les autres.

Il faut qu'il soit propre de sa personne, qu'il ait un vêtement décent et des parfums suaves dont l'odeur ne soit désagréable pour personne, car cela plaît beaucoup aux malades; il doit rechercher cet esprit de modération qui ne consiste pas seulement dans le silence, mais encore dans une vie parfaitement réglée; car rien ne contribue autant à la bonne réputation.

Il faut joindre de belles manières, des mœurs douces et, s'il se montre tel, le médecin passera aux yeux de tous pour un homme respectable, pour un philanthrope et pour un observateur de consciences.»

Les années, les siècles même, ont passé et pendant très longtemps le médecin a observé scrupuleusement ces conseils d'Hippocrate tant au point de vue de la façon de se présenter extérieurement qu'au point de vue de l'état moral.

Puis la grande guerre est venue et a passé. Il en est résulté un bouleversement du monde entier tant dans les habitudes que dans la morale.

La médecine s'est démocratisée, le médecin au chapeau haut de forme et à la redingote avec cravate blanche a disparu. Comment, dans un tel costume, nos médecins auraient-ils pu conduire leur auto? Nous avons eu à déplorer —

comme dans la plupart des professions — une crise morale provoquée par la lutte pour la vie. Mais elle a été de courte durée, et la profession a très vite reconquis son bon renom.

Mais les clients, les malades, comment ont-ils évolué?

Malgré les efforts de diffusion scientifique, malgré les articles de médecine populaire qu'écrivent des médecins souvent éminents, ils n'ont pas beaucoup évolué dans la compréhension de la médecine... et ceci peut-être précisément à cause de ces articles de vulgarisation!

Combien de gens croient actuellement «en savoir autant que le médecin» et pouvoir se soigner tout seuls. Ils n'ont recours au médecin que lorsque, après cette autothérapeutique instituée sans succès, «ça ne va pas mieux». Le médecin est appelé alors souvent trop tard; la guérison est devenue difficile; une intervention n'est plus possible et le malade qui a voulu faire le médecin, traite d'ignare et d'imbécile celui qui ne peut plus le guérir.

La vogue des charlatans n'a jamais été plus grande, même auprès de sujets intelligents et instruits. Récemment un médecin qui avait écrit un article sur le danger des dits charlatans, avec faits à l'appui, pensait bien en éloigner de cette façon le public... Quel ne fut pas son étonnement, quelques jours après, de s'entendre demander par téléphone l'adresse du charlatan cité dans son article. Un lecteur désirait le consulter!

Et l'on comprend cette réflexion quelque peu désabusée d'un autre médecin: «La clientèle est composée de cinq dixièmes d'imbéciles, de quatre dixièmes de tardigrades et d'un dixième d'in-

telligents. Ces derniers seuls s'adressent au médecin instruit; la seconde catégorie s'adresse indistinctement au médecin tout court (ou encore à une infirmière) et la première catégorie constitue la clientèle du médecin roublard, de la somnambule, du rebouteux et du sorcier... Pauvre humanité!»

Das Geburtshaus General Dufours in Konstanz.

Vielen unbekannt dürfte sein, dass der bekannte General Dufour in Konstanz zur Welt kam. In der Wessenbergstrasse 14, zum «Falken», in Konstanz hatte sich Benedikt Dufour im Jahre 1785 als «Kolonist» niedergelassen, wo er mit anderen unter Führung von Macaires aus Genf die Textilindustrie und Uhrenfabrikation nach der Bodenseestadt verpflanzen sollte. Diesem Uhrmacher Benedikt Dufour wurde im September 1787 ein Sohn

geboren, der in der reformierten Gemeinde der sogenannten «Genfer Kolonie» getauft wurde: Henri Dufour, der spätere General und Gründer des Roten Kreuzes. Der kleine Henri lebte jedoch nur zwei Jahre in Konstanz, dann zogen seine Eltern wieder nach Genf. Er starb im Jahre 1875 in Contamines bei Genf, wie eine Marmortafel am Geburtshause in Konstanz besagt.

Schweizerischer Samariterbund - Alliance suisse des Samaritains.

Mitteilungen des Verbandssekretariates — Communications du Secrétariat général.

Wettbewerb zur Erhaltung von Entwürfen für ein neues Ehrenmitglied-Diplom.

Der Schweizerische Samariterbund veranstaltet zur Erlangung von Entwürfen für ein neues Diplom für Ehrenmitglieder einen Wettbewerb. Hierfür sind folgende Bestimmungen massgebend:

1. An dem Wettbewerb können alle Samariter teilnehmen, die im Zeitpunkt der Ausschreibung Aktivmitglied einer Sektion des Schweizerischen Samariterbundes sind.
2. Verlangt werden Entwürfe, die in ansprechender Weise das Samariterwesen oder ein Tätigkeitsgebiet desselben zur Darstellung bringen. Die bildliche oder nur rein technische Darstellung ist freigestellt. Es wird einer Lösung der Vorzug gegeben, die sinnfällig auf die Tätigkeit der ersten Hilfe hinweist.
3. Die Entwürfe sind in Format 24×31 cm auf weissen Karton, ja nicht gerahmt, so auszuführen, dass die Vervielfältigung in irgendeinem Druckverfahren ohne besondere Umarbeitung möglich sein wird. Es ist unbedingt für eine wirtschaftliche, das heisst nicht zu teure Herstellungsart Sorge zu tragen. Die Zahl der Farben ist auf Maximal vier beschränkt; die für den Druck wegleitende Farbskala ist am Rand der Entwürfe zu vermerken.